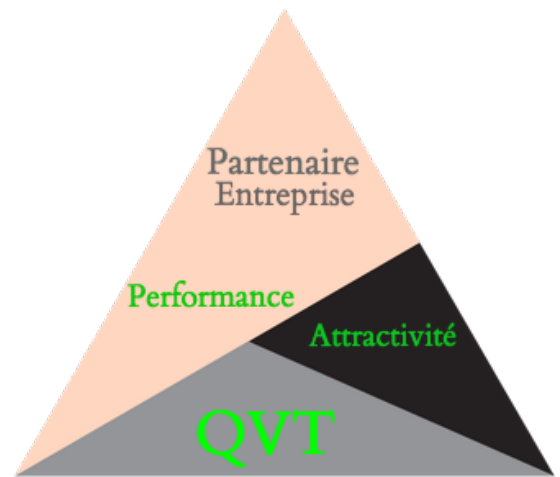


+ Agence
Pepa-qvt |
Partenaire
Entreprise



+

Un nouveau concept
une nouvelle vision
de la santé au travail :

Découvrez

"Expertsàlouer_ ©"

Le premier service externalisé

d'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail
(AQVT)

CONVENTION ENTREPRISE ADHERENTE Premium Entreprise

Parce que votre compétitivité vient du bien être de vos salariés, nous vous proposons deux formules d'experts:

La formule **Premium Entreprise** :

• **Le Pré-diagnostic lors d'un premier entretien pour évaluer vos pratiques rh et santé au travail**

• **Formation-Sensibilisation à la santé au travail à votre CHSCT (RPS/QVT/JURIDIQUE)**

- Premier niveau d'assistance juridique par mail (délai de réponse court) ex: licenciement, réglementation en santé au travail..
- Premier niveau d'écoute et de conseil pour l'employeur (ou personne relai) par téléphone avec la coordinatrice psychologue du travail: échanges sur la gestion de crise (événement, conflits, salariés en difficulté) et l'entretien physique pour évaluer vos besoins en santé au travail (démarche RPS, QVT, diagnostic, formation, accompagnement, mise à disposition des experts Pepa...), hotline de prévention (conseils pratiques).
- Mise à disposition aux salariés de votre entreprise d'une adresse mail pour échanger avec un(e) psychologue du travail sur leurs difficultés (premier contact, permettre une orientation si besoin, remontée des difficultés les plus fréquentes, mise en lien avec la démarche de prévention en santé au travail de l'entreprise, respect de la confidentialité)

Nous mettons à votre disposition: une réactivité et disponibilité pour votre entreprise, notre suivi pour mieux vous accompagner dans les situations complexes.

La formule **VIB (Very Important Business)** :

Un service externalisé en AQVT (Amélioration Qualité de Vie au Travail) avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire dédiée à votre entreprise :

- Sensibilisation/formation à la demande de l'entreprise (thématique prévention)
- Sensibilisation/formation proposée par l'équipe d'experts sur un sujet clef
- Plusieurs réunions annuelles de l'équipe pluridisciplinaire afin de préparer les thèmes, de fournir à l'entreprise des affiches, outils et documents pratiques en prévention.
- La mise à disposition d'un psychologue du travail (ex : permanence d'écoute, accompagnement d'équipe, groupes de travail, accompagnement à la démarche RPS/QVT...)
- La mise à disposition d'un préventeur (ex : études de postes, analyse de fiche sécurité, veille réglementaire...)

Tarif adhésion annuelle:

La convention Premium Entreprise :

En fonction du nombre de salariés de votre établissement :

De 1 à 50 salariés :

25€ par salarié.

51 à 250 salariés :

23 € par salarié.

Plus de 250 salariés :

20 € par salarié.

Exemple :

Pour 30 salariés, le prix de votre adhesion annuelle avec les prestations incluses

(cf liste exhaustive ci dessus)

$30 \times 25€ = 750 €$ pour 1 an.

La convention VIB (Very Important Business) :

De 1 à 50 salariés :

25€ par salarié.

51 à 250 salariés :

23 € par salarié.

Plus de 250 salariés :

20 € par salarié.

Exemple :

Pour 30 salariés, le prix de votre adhesion annuelle avec **100 heures** d'Expertises pour l'Amélioration de votre Qualité de Vie au Travail!

$30 \times 25€ \times 12 \text{ mois} = 9000 €$ pour 1 an.

Le detail des actions comprises dans la convention VIB :

Pour exemple : pour une entreprise de 50 salariés : 100H d'expertises pour améliorer votre qualité de vie au travail !

- 2 demi-journées : de Sensibilisation/formation (une sur le thème proposé par l'entreprise, l'autre proposée par l'agence).
- 3 Réunions par an de 3h de l'équipe pluridisciplinaire
- 20h de mise à disposition d'un psychologue du travail
- 20h de mise à disposition d'un préventeur

Le service externalisé compose des experts peut vous proposer des actions complémentaires en prévention:

- Mise à disposition d'un(e) préventeur, référent hygiène et sécurité spécialisé en santé au travail (conseil et relai en prévention des risques, formation, démarche RPS/QVT, lien avec l'employeur*)
- Mise à disposition d'un(e) psychologue du travail spécialisé en santé au travail (permanences écoute, accompagnement individuel et d'équipe, formation, démarche RPS/QVT, lien avec l'employeur*)
- Mise à disposition d'un(e) ergonomiste spécialisé en santé au travail (conseil et relai en prévention des risques, formation, démarche RPS/QVT, maintien dans l'emploi, lien avec l'employeur*)
- Mise à disposition d'un(e) assistante sociale spécialisé en santé au travail (permanences, conseil, lien avec l'employeur*)

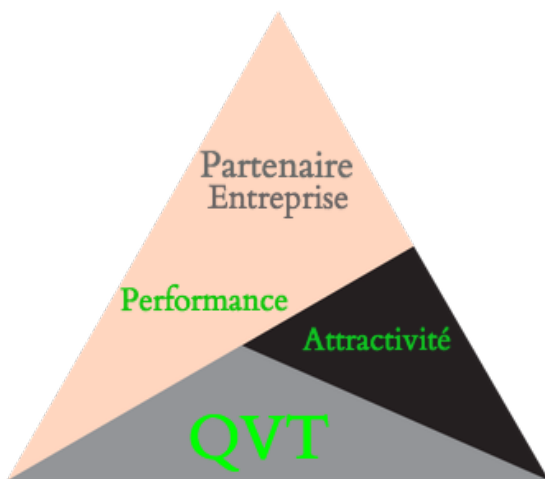
Chacun des experts est mis à disposition en fonction de vos besoins réels dans l'objectif de respecter votre obligation de résultat en matière de prévention de la santé de vos salariés et d'améliorer votre qualité de vie au travail.

Cette équipe spécialiste en santé au travail est coordonnée et supervisée par la coordinatrice Pepa, vous avez un interlocuteur unique qui gère pour vous les interventions.

*lien avec l'employeur (ou toute personne relai ex: drh, référent santé, médecin du travail..)



Cabinet Pepa-qvt | Partenaire entreprise



Le premier service externalisé d'amélioration de la qualité de vie au travail (AQVT):
Devenez une entreprise saine.
Découvrez notre **Programme Performance Santé Entreprise.**

www.pepa-qvt.com

Contact : pepa-qvt@outlook.fr
tel: 06.23.12.78.47

Erreur ! Signet non défini.